

être sur le lieu du crime. Laplante ne pouvait arriver chez lui avant 6 hrs et 20. Guilmain savait la chose. Il lui importait donc de se ménager une excuse pour aller rencontrer sa victime. Il fallait aussi qu'il fut seul.

Nous venons de voir quelle a été sa ligne de conduite. Ce n'est qu'après l'arrivée du train qu'il part pour aller chercher les chevaux. Il faisait alors très noir. Les enfants de Laplante, qui sont beaucoup plus jeunes que Guilmain, jugèrent à propos d'allumer un fanal, mais celui-ci refuse et le fanal et l'assistance du jeune Laplante. Est-ce que le refus d'aller chercher les chevaux, de prendre un fanal et de se faire accompagner par le jeune Laplante ne favorisait pas Guilmain dans l'exécution de son crime ? Il avait deux chevaux à mettre à l'écurie ; pour quelle raison a-t-il refusé l'aide de son cousin ? Ne peut-on pas raisonnablement supposer qu'il devait avoir des motifs sérieux pour agir ainsi ? Si sa conduite, dans les circonstances, ne prouve point sa culpabilité, le moins que l'on puisse dire c'est que Guilmain aurait agi de la même manière s'il avait voulu tuer son oncle.

Le juge ne peut donc pas dire que ces faits n'ont aucune liaison avec le crime, puisqu'ils ne peuvent recevoir une explication raisonnable qu'en les reliant au crime.

Poursuivons :

Lapierre entre dans la maison de Laplante et annonce à Mme Laplante qu'il y a dans le chemin, couchée par terre, une personne ivre ou morte. Serait-ce votre père, mes enfants, dit la pauvre mère éplorée ! Vas donc, mon cher Baptiste,—en s'adressant à Guilmain,—voir si c'est ton oncle ! Même demande lui est faite deux ou trois fois, mais il est comme cloué sur sa chaise. Il n'obéit point. Cependant, que font les enfants et les jeunes gens de l'âge de Guilmain, dans les mêmes circonstances ? Tous s'empressent, tant la curiosité juvénile est forte, de courir dehors.

Quelle est l'opinion du savant juge, sur la conduite de Guilmain, dans les circonstances ? " L'on tire une présomption de ce fait. Je ne vois point de base à cette présomption. Je ne vois pas de liaison entre ceci et le crime."